Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 39 (1903)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXIXme ANNÉE

N° 42.

LAUSANNE

17 octobre 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les transformations de la langue française. — Chronique scolaire : Subventions fédérales à l'école primaire, Neuchâtel, Vaud. — Bibliographie. — Errata.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses : Le bateau à vapeur. — Composition. — Lecture et compte rendu écrit. — Dictées. — Récitation. — Vocabulaire. — Comptabilité : Droit de mutation.*

LES TRANSFORMATIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le *Journal des Débats* raconte qu'un professeur de français qui enseigne en Autriche entendit un jour un Allemand s'écrier dans un restaurant parisien : « Voici deus œufs, un je mangerai, l'autre mangera ma sœur ». Ou bien c'est l'annonce de telle ou telle gazette d'Outre Rhin : « Une née française montrerait sa langue pour de la nourriture ». Mais ce n'est pas des petites misères auxquelles s'expose la langue française en pays étrangers, Allemagne, Angleterre, etc., dont je veus[1] parler ici ; ces pays ne font d'ailleurs qu'user de réciproque. Toutefois, ces fantaisies doivent rappeler aus Français que leur langue n'est pas immuable, qu'il fut un temps où la bonne société et les maîtres écrivains s'exprimaient d'une façon qui semble bizarre. Nos yeus sont habitués à des formes destinées pourtant, plusieurs du moins, à vieillir, puis à disparaître, par suite du phénomène banal qui termine la vie : « Une génération d'hommes, à un moment donné, commence à abandonner tel mot, l'idée qu'il signifie étant représentée par une autre ; la génération suivante le connaîtra moins encore, et un moment viendra où il ne sera plus connu que des vieillards qui, bientôt à leur tour, l'emporteront avec eus dans la tombe[2] ». Mais, « bien des mots renaîtront qui ont disparu, et d'autres tomberont qui aujourd'hui sont en faveur, si le veut l'usage », disait déjà Horace.

Rabelais, le grand, le puissant Rabelais, comprendrait-il aisément les gens du XXme siècle qui, en revanche, ne peuvent plus écrire : « Allez moy dire que les cornes d'aultres animaulx plus

[1] Dans cet article, l'*x* final est remplacé par *s*.
[2] *Vie des Mots*, d'Arsène Darmstetter.

grands ayent vertu telle. — Et sera nommé cestuy destroict la mer Picrocholine... Cette vilaine traficque qui se couvre sous l'honorable tiltre de justice, engendrerait certainement à toutes gents de bien une singulière affection envers luy ».

Et pourtant cela est du français, et du bon, mais ce n'est plus le nôtre. Non seulement, la construction de la phrase s'est modifiée, le genre a changé, mais encore l'orthographe a jeté par dessus bord des lettres qui ne servaient plus à rien. Des noms masculins sont devenus féminins, et inversément. On disait la mélange, le fourmi. « Prendre le devant, aimer ses prochains » étaient des expressions correctes. Nous faisons un usage extrêmement rare de l'infinitif pris substantivement. Avant le savetier que le financier privait du « dormir », Ronsard écrivait :

Il heurtait de telle sorte
Que mon *dormir* s'en alla.

Le XVIme siècle conserva l'usage de l'ancien français en ce qui concerne le participe présent considéré comme un adjectif :

« Panurge ayant choisi un grand mouton, l'apportait criant et bellant, voyans tous les aultres et ensemblement bellans et reguardans ».

Quant au participe passé, il commence à devenir invariable si le régime le suit.

Je tiens à annoncer ici un ouvrage très substantiel paru chez Belin, à Paris[1] : *Les transformations de la langue française dans la seconde moitié du XVIIIme siècle,* par F. Gohin, ancien élève de la Sorbonne et de l'Ecole des Hautes Etudes. Il est pour ceus qui aiment à connaître par le menu l'histoire de notre langue, une mine extrêmement précieuse, où ils pourront puiser de bonne humeur quantité de détails intéressants et fort peu connus. Car ce serait une profonde erreur que de le croire destiné exclusivement à des spécialistes. Il se lit comme un roman, avec cette différence qu'il meuble l'esprit plus qu'il ne chatouille l'imagination.

La seconde moitié du XVIIIme siècle est favorable à l'éclosion d'idées nouvelles qui vont bouleverser le monde et nécessairement appeler des mots nouveaus. Ceus ci accourent en masse sous la plume des écrivains, qui les forgent eus mêmes ou les prennent tout faits dans d'autres langues. Le régne de la périphrase est à son déclin. J.-J. Rousseau met en circulation des vocables qui correspondent à ses conceptions politiques : coactif, confédératif, équipondérant, initiatif, exécutif, inactif. Rapprochez équipondérant de équilatéral, équité, équinoxe, équilibre, et voyez si l'ostracisme qui frappe le premier a sa raison d'être. Nous avons « prépondérant », je demande que l'on rétablisse « équipondérant ». Si la langue du XVIIme siècle était homogène, élégante, noble, en revanche, le fond des idées s'appauvrissait. On se préoccupe avant

[1] 52 rue Vaugirard. — Prix 10 francs.

tout d'imiter le langage des courtisans. Corneille, Boileau, Molière, Racine, La Fontaine, La Bruyère, Saint-Simon nous parlent du passé, du présent ou des choses de tous les siècles, mais d'envolées vers l'avenir, il n'y en a pas chez eus. Volontiers, peut-être, diraient-ils avec Louis XV : « Après moi, le déluge ! » Les moules classiques étaient usés. Aussi résolut-on « de rendre à la langue française la richesse et la variété qu'elle avait perdues ». Les regards se tournèrent en arrière : de vieus vocables oubliés reprirent leur place au soleil; les savants, les artistes, le peuple, comme les écrivains, les voyageurs aussi, en donnèrent d'autres, que l'usage légitima. M. Gohin « a lu, relu, annoté Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Condorcet, Beaumarchais, Laclos, et aussi les menus prosateurs et les poètereaus, si gentils, de ce temps-là ». Il a étudié joyeusement et doctement un folâtre traité de néologisme : Gaudet, *La Bibliothèque des Petits Maîtres, ou Mémoires pour servir à l'histoire du bon ton et de l'extrême bonne compagnie.* « Au Palais Royal, chez la petite Lolo, marchande de galanterie à la frivolité. »

Delille, que soutient La Harpe, fut traité de rustre pour s'être permis d'employer dans ses descriptions rimées les mots : râteau, soc, traîneau, van, etc. L'habitude des circonlocutions était si tenace qu'un conseiller à la cour des aides de Montpellier, ayant voulu un jour faire un poème sur l'Agriculture, ne put se résoudre à employer le mot « âne ». Il s'en tira par l'adorable distique que voici :

Le mulet reconnaît une jument pour mère ;
Son orgueil rougirait si je nommais son père.

Pas n'est besoin d'ajouter que ces essais n'ont obtenu que le triomphe du ridicule, et que la langue française, dame de bonne compagnie, mais éprise de clarté et de bon sens, se laissa conduire par d'autres admirateurs.

Et puis le dictionnaire de la langue française ne s'est-il pas constamment montré plein de prévenance pour des mots de provenance allemande, italienne, espagnole, anglaise, arabe, turque, etc.? Ces jours-ci, de graves érudits discutaient la question de savoir si l'expression pittoresque de « zut » ne nous venait pas du sanscrit, tandis que des mélomanes prétendaient que c'était une transformation de la note « ut », par le fait d'une fausse liaison. Ne dit-on pas : « flûte », à quelqu'un qui perd son crédit! Vaugelas, le célèbre puriste, protestait contre le langage « italianisé » des courtisans. Jean-Jaques Rousseau n'en fit pas moins réussir, lui qui s'occupa passionnément de musique, les mots « arpège, désinvolture », dans le même temps que le marquis de Langle préconisait « tauroyeur », devenu « toréador ».

Pour nous autres Suisses, il est bon de savoir que, grâce surtout à l'auteur d'*Emile*, de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*, *chalet*, *combe*, *glacier*, *moraine*, ont été enregistrés par l'Académie française. *Chalet* est directement emprunté aus patois de la

Suisse romande; Savary en parle en 1723 dans son *Dictionnaire du Commerce*; son admission définitive ne date que de 1835. *Combe* est un vieus mot celtique, que Raoul de Cambrai emploie, mais qui n'est venu à la mode que plusieurs siècles après. *Glacier* figure dans l'édition de 1762; il paraît emprunté aus dialectes de la Savoie, disent Hatzfeld et Darmesteter. *Moraine* se trouve dans le *Voyage dans les Alpes*, de Saussure (1779); c'est du provençal moderne, qui doit attendre jusqu'en 1878 son enregistrement. *Tiou-tiou*, qu'est-ce que cela? Les lecteurs de la *Nouvelle Héloïse* répondront que c'est une hirondelle. Gaston Deschamps donne à ce mot l'estampille française, mais l'Académie, même Hatzfeld et Darmesteter, l'ignorent.

Tous les auteurs n'ont pas la chance d'être néologues heureus. Ainsi l'*Histoire philosophique et politique* de Raynal renferme des mots américains, péruviens, hindous, qui, pour la plupart, n'ont pas pénétré jusqu'à Paris, tandis que Bernardin de Saint-Pierre, par la diffusion de son exquise histoire de *Paul et Virginie*, a européanisé *bananier*, *calebasse*, *piton*, et d'autres que nos poètes emploient encore. Un jour, Linguet, en lisant l'*Emile*, de Rousseau, y rencontra le féminin d'amateur : *amatrice*. Cette forme nouvelle lui plaît, il veut l'accréditer; vainement, n'est-ce pas, puisqu'encore aujourd'hui les esprits les plus féministes se regimbent contre ce candidat à la naturalisation. *Aposloliser*, *carnivorité*, *chagrineus*, *dépaterniser*, *inamusant*, etc., ont été proposés sans succès dans la seconde moitié du XVIIIme siècle.

Et Voltaire! Nous lui devons plus que des tragédies ternes et des chefs-d'œuvre immortels, il est aussi constructeur de mots. Ses créations ne réussissent pas toujours, et sa voix reste quelquefois inentendue — pardonnez si, avec André Chénier, je néologise —; c'est ainsi qu'il condamne *persiflage*, qui a subsisté malgré lui. Il lui arrive des mésaventures; ainsi de proposer *vagissement*, alors que les dictionnaires le datent du XVIme siècle, mais, à la décharge de l'illustre écrivain, disons que l'Académie n'introduisit le vocable qu'en 1798. Voltaire, admirateur et continuateur des écrivains du XVIIme siècle, se rend néanmoins compte de ce que la langue a perdu. Il a fait revivre de vieus mots, il fut le chef des archaïsants. Des mots comme *exorable*, *placable*, *domptable*, lui paraissaient être aussi bons, sans préfixe, qu'*inexorable*, *implacable*, *indomptable*.

Il y a quelques années, un auteur dramatique, Emile Bergerat, eut des démêlés avec le directeur de l'Odéon à propos d'une pièce qu'il l'accusait d'avoir « tripatouillée ». Le mot fit fortune, et de la scène dramatique descendit dans l'arène politique. *Tripatouillage* se dit couramment et donne en ses quatorze lettres flamboyantes toute une description électorale qu'en ces temps si pressés on sert au lecteur qui, instantanément, fait lui-même l'interprétation adéquate. Il n'est pas plus difficile que cela de « transformer » la langue.

Nous nous proposons, dans un autre article, de revenir sur ce sujet inépuisable et d'expliquer comment, pour avoir droit de cité, les nouveaux mots se comportent, obéissant à trois lois fondamentales : l'harmonie, l'analogie et la nécessité. L. MOGEON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Subventions fédérales à l'école primaire. — Le Département fédéral de l'Intérieur vient d'adresser à tous les gouvernements cantonaux la lettre-circulaire suivante :

« La loi fédérale concernant la subvention à l'école primaire publique, du 25 juin 1903, porte à son article 3 :

« Les subsides de la Confédération ne doivent pas avoir pour conséquence » une diminution des dépenses ordinaires des cantons (dépenses de l'Etat et des » communes) pour l'école primaire, telles qu'elles ressortent de la moyenne des » cinq dernières années antérieures à 1903. »

Nous vous prions donc, en vue d'établir la moyenne prévue par l'article ci-dessus, de bien vouloir nous faire parvenir, le plus tôt possible, le tableau certifié conforme des dépenses effectuées pour l'instruction primaire publique dans votre canton, dépenses cantonales et communales, durant les années 1898, 1899, 1900, 1901 et 1902.

Vous aurez l'obligeance de joindre à ce tableau un exemplaire de votre compte d'Etat pour chacune des dites années, ainsi que les pièces justificatives que vous jugerez nécessaires. »

NEUCHATEL. — **Conférences générales.** — M. Peter, instituteur à La Chaux-de-Fonds, présente verbalement un résumé de son rapport général sur la première question à l'ordre du jour : l'Hygiène à l'école.

A titre de renseignement, disons que les rapports sur les deux questions avaient été imprimés et distribués à tous les membres du corps enseignant quelques jours avant les Conférences.

Après une courte discussion, les conclusions suivantes sont votées :

1. L'école doit favoriser le développement physique de l'enfant, parallèlement à son développement intellectuel.
2. Les collèges doivent être bâtis et les salles d'école meublées et entretenues dans les meilleures conditions d'hygiène. Les premiers seront abondamment pourvus d'eau de façon à permettre l'installation de salles de bains et d'appareils à douches.
3. Dans les bâtiments scolaires actuels, les fenêtres seront aménagées de façon à permettre une ventilation constante même pendant les leçons, sans, pour cela, exposer maître et élèves aux courants d'air.
4. Des préaux couverts attenants aux bâtiments scolaires rendraient des services.
5. Il sera institué un service médical scolaire suivant les besoins et les ressources de chaque localité. En outre, l'établissement d'une petite pharmacie scolaire est désirable.
6. L'introduction de l'écriture droite peut rendre de grands services au point de vue hygiénique.
7. Les soupes scolaires et les colonies de vacances sont spécialement recommandables pour la santé des enfants.
8. Nous désirons qu'il soit organisé, dans les Ecoles normales, des cours d'hygiène. Des conférences sur le même sujet seraient très appréciées des membres du corps enseignant.

9. L'hygiène fera l'objet d'entretiens à l'occasion des diverses circonstances de la vie scolaire et des enseignements favorisant ou amenant de telles causeries.

Avant de clôturer la discussion, M. le chef du Département de l'instruction publique établit que le principe est fâcheux qui veut que l'instituteur fasse une application rigide et uniforme du programme horaire. Pour favoriser un développement normal du cerveau de l'enfant, il faut une récréation entre chaque heure de leçon, il faut de la variété, la possibilité de changer de leçon ou d'y introduire des exercices propres à reposer l'enfant fatigué; il faut, en résumé, que la durée des leçons soit bien plutôt réglée par l'observance des conditions hygiéniques cérébrales de l'enfant que par celle des heures et demi-heures que mesure l'horloge.

M. Paul Banderet, instituteur à Marin, présente ensuite la seconde question : « Les rapports entre l'Ecole et la Famille » et les conclusions suivantes sont votées :

1. La famille est la véritable éducatrice de l'enfant. L'école est son précieux auxiliaire.

2. La famille doit collaborer à l'œuvre de l'école. Les parents qui s'intéressent au travail de l'enfant sont des aides précieux pour le maître.

3. Les autorités scolaires et le personnel enseignant ont le devoir :

a) De montrer un grand amour pour l'enfant ;

b) De créer et d'entretenir une entente cordiale et des relations fréquentes entre la famille et l'école.

Sur ce, les Conférences générales de 1903 sont closes, laissant à ceux qui y ont assisté l'impression que les liens qui unissent toutes les forces vives au service de l'école primaire neuchâteloise se serrent de plus en plus, fait dû à une connaissance personnelle plus complète amenant plus naturellement l'entente cordiale, l'estime, et la confiance réciproques si nécessaires à l'heureux effet du commun effort vers le commun but : le bien, le mieux dans et par l'école.

CH. HINTENLANG.

— M. A. Hillebrand vient d'être chargé, à titre provisoire, de l'enseignement de la pédagogie à l'Académie, à raison de une heure par semaine.

VAUD. — La Commission législative nommée par le Conseil d'Etat pour s'occuper de la revision de la loi sur l'instruction publique primaire et notamment de l'augmentation des traitements des instituteurs et des institutrices vient de terminer ses travaux. Ses propositions sont soumises au Conseil d'Etat qui présentera son projet de loi dans la session de novembre prochain du Grand Conseil.

— M. A. Rosat, maître de mathématiques au collège de Morges, a été nommé en cette même qualité aux Ecoles normales, en remplacement de M. Lude, décédé.

FRANCE. — **L'enseignement de la sténographie** dans les écoles publiques françaises. On lit dans le *Signal :* — La sténographie est enseignée dans un certain nombre d'écoles publiques françaises, ce que nous savions déjà ; mais nos lecteurs l'entendront avec plaisir confirmer par MM. les ministres de l'instruction publique et des affaires étrangères.

Ajoutons que c'est à la suite de démarches faites auprès de la Légation suisse à Paris par M. H. Ruchonnet, secrétaire du Département militaire vaudois, que les inspecteurs d'académie de France ont été chargés d'ouvrir une enquête, dont voici le résultat.

On remarquera la place d'honneur occupée par le système Duployé.

Le Ministre des affaires étrangères, à Paris, à la Légation de Suisse en France.

Comme suite à ma lettre du 19 février dernier, j'ai l'honneur de vous adresser ci-après les renseignements que mon collègue, M. le Ministre de l'Instruction publique, m'a prié de vous faire parvenir, relativement à l'enseignement facultatif de la sténographie dans les écoles publiques françaises.

Dans 517 établissements, 551 cours sont organisés, savoir :

Enseignement secondaire : 13 cours dans les lycées et 12 dans les collèges.

Enseignement primaire : 8 cours dans les Ecoles normales d'instituteurs; 2 dans les Ecoles normales d'institutrices ; 31 dans les Ecoles primaires supérieures de garçons ; 33 dans les Ecoles primaires supérieures de jeunes filles ; 291 dans les Ecoles primaires de garçons ; 109 dans les Ecoles primaires de filles et 52 dans les Ecoles mixtes.

Les méthodes employées sont les suivantes :

La méthode Duployé est enseignée dans 468 établissements ; Prévost-Delaunay dans 29 ; Aimé Paris dans 3 ; Aimé Paris-Guénin dans 1 ; Duployé-Paris dans 1 ; Duployé-Canton dans 7 ; Duployé-Drouet dans 2 ; Drouet dans 1 ; Grosselin dans 3 ; Ferroud dans 1 ; Georges Buisson dans 1.

Les résultats obtenus sont satisfaisants, et le nombre des cours tend à augmenter.

Agréez, etc. DELCASSÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire littéraire de la Suisse romande, par Virgile Rossel, professeur à l'Université de Berne, député au Conseil national. — Ouvrage couronné par l'Académie française. Edition populaire, illustrée de 400 gravures documentaires, dont 100 planches hors texte. — 15 livraisons in-4° au prix de souscription de fr. 1,35. — F. Zahn, éditeur, Neuchâtel.

L'édition illustrée de l' « Histoire littéraire de la Suisse romande » de M. Virgile Rossel constitue un splendide apport au patrimoine intellectuel de notre pays. Grâce aux talents de l'auteur et aux sacrifices intelligents que s'est imposés l'éditeur pour doter notre littérature de cette œuvre magistrale, le nouvel ouvrage est un véritable monument, dont la création marquera réellement une date importante de notre histoire littéraire.

A la lecture de cet ouvrage, on est frappé d'admiration. C'est une évocation superbe des temps vécus, un pèlerinage ému que fait notre esprit à travers tous les siècles que l'âme du pays a traversés, tour à tour triste ou gaie, belliqueuse ou paisible. Le moyen âge revit par ses poètes élégants et gracieux, oisifs, langoureux, qui, lorsqu'ils ne trouvent pas à guerroyer, passent leur temps à dédier de touchants poèmes aux dames inconstantes et cruelles.

Plus loin, en des temps plus graves et plus tourmentés, c'est la prose sévère des réformateurs ; les épîtres austères, qui châtient les vices de l'époque, ont succédé à la poésie insouciante et folâtre des galants chevaliers. La littérature est comme l'âme du peuple : elle se fait triste et grave aux heures où le pays souffre, par la guerre ou par la discorde.

Après les temps agités de la Réforme, voici venir l'ère des philosophes. L'influence littéraire et philosophique de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire s'exerce avec intensité en Suisse. Toute une pléiade d'écrivains participent chez nous à ce vaste tournoi philosophique qui passionne l'Europe à cette époque. C'est, pour notre littérature, l'ère d'abondance qui commence.

L' « Histoire littéraire de la Suisse romande » est un livre auquel est réservé le plus grand succès. Il a, en tous points, le caractère d'une œuvre populaire, destinée à montrer au pays le labeur et la gloire de son passé, à élever le sentiment national et à rendre plus fervent le culte de la patrie !

Il serait à désirer que ce livre trouvât bon accueil dans toutes nos familles, et dans toutes nos bibliotèques scolaires et populaires. Par ce temps où la littérature immorale nous envahit, et où les chefs de famille et d'institutions réclament, avec raison, des ouvrages qui soient à la fois instructifs et intéressants, — moraux sans être ennuyeux, — la splendide édition dont nous venons de parler sera accueillie par le public avec joie et reconnaissance.

Choix de chants inédits à 2 et 3 voix égales, dédiés aux enfants de la Suisse romande par G.-Alb. Hoffmann, instituteur à Bovêresse (Neuchâtel).

Ouvrage adopté et recommandé par le Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel. Prix 30 centimes chez l'auteur.

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de venir recommander cette utile publication au corps enseignant de la Suisse romande. M. Hoffmann est né musicien ; ses mélodies sont charmantes, plusieurs sont ravissantes et font le bonheur des écoliers.

M. Hoffmann, déjà connu très avantageusement par ses *Chants de Noël*, a rendu un grand service à nos écoles en éditant la brochure que nous annonçons et qui renferme douze morceaux de valeur presque égale.

Que nos instituteurs et nos institutrices se procurent ce petit recueil ; qu'ils fassent chanter ces jolies mélodies à leurs écoliers, et avec nous ils témoigneront leur reconnaissance à l'instituteur neuchâtelois auquel nous souhaitons le bonheur et le succès qu'il mérite. LÉON LATOUR.

Specimens of commercials correspondence, collected by, J.-J. Sauer, professor at the Commercial High School of Brunn. — Vienne, chez Alfred Hölder. Prix : broché 4 f. 40, relié 5 f.

Avez-vous jamais pris des leçons de correspondance commerciale ? Si oui, je vous plains. En auriez-vous donné par hasard ? Alors, malheureux ! mieux que personne vous devez savoir ce qu'elles valaient et vous saluerez dans l'ouvrage qui vient de paraître l'idée heureuse qui a présidé à son élaboration.

Et d'abord, l'auteur, rompant avec la tradition, nous fait grâce de la préface — ne souriez pas, il y a encore de par le monde des naïfs qui croient à ce qu'on promet en général dans ces avant-propos aussi longs que fastidieux.

Grâce à l'obligeance de nombreuses maisons de commerce, tant anglaises que françaises et allemandes, qui ont généreusement mis à sa disposition leur correspondance de plusieurs années, l'auteur a pu nous donner un choix de lettres modèles, en général, parfaites sous le rapport de la brièveté, de la clarté et de la simplicité. Oui, c'est bien ainsi qu'on doit écrire dans ces grandes maisons où l'on s'inspire du vieil adage « time is money ». Mais l'ouvrage présente une infinité d'autres avantages qui le recommanderont mieux que ne saurait le faire un pauvre compte rendu. Faut-il en énumérer quelques-uns ?

Un ordre tout nouveau dans la distribution des matières. C'est ainsi que, au rebours de ce qui se faisait autrefois, les élèves ou les personnes qui seront appelés à se servir de cet ouvrage, commenceront par écrire des lettres d'usage courant et qu'ils seront sûrs d'écrire tous les jours dans la vie pratique ; en revanche, ils n'apprendront qu'à la fin du volume, à supposer qu'ils y arrivent, comment un commerçant, qui a eu des malheurs, informe ses correspondants que tel tribunal a rendu un arrêt prononçant sa réhabilitation. C'est dire que les circulaires ont été remises à leur place.

Puis, le système de correspondance par cycles, ce qui signifie pour les profanes que l'auteur fait correspondre deux maisons, jusqu'à ce que l'affaire qui a donné lieu à la correspondance soit entièrement réglée.

Ajoutez à cela de nombreux exemples de connaissements, des modèles de polices d'assurance, de quoi, enfin, satisfaire les plus avides et, *last but not least*, un index très bien fait permettant de se retrouver avec facilité dans ce fouillis de matières aussi abondantes qu'utiles. L. G.

Errata. — C'est par erreur que, d'après le *Dictionnaire biographique* de A. de Montet, nous avons dit que le *Message populaire*, journal révisionniste, avait eu pour rédacteur Amédée Voruz ; c'est Philippe Voruz, son fils, fondateur de l'*Estafette*, qu'il faut lire. L'*Histoire de l'Instruction publique dans le Pays de Vaud*, par A. Gindroz, a paru en 1853 et non en 1835.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Le bateau. (Suite).

3. *Le bateau à vapeur.* — Il diffère beaucoup de la barque à voile, non seulement par son mode de propulsion, mais aussi par sa forme générale, son allure, ses dimensions. S'il n'est souvent pas plus long qu'une grande barque, il est cependant plus large et surtout plus élevé. Construit en fer, il est recouvert d'un bout à l'autre d'un solide pont en bois, sous lequel sont les salons de restauration éclairés par les *sabords*, et, au milieu, les machines motrices. Celles-ci font mouvoir deux grandes roues à aubes. Les passagers se tiennent sur ce pont quand il fait beau ; ce n'est qu'en cas de froid ou d'orage qu'ils descendent au salon.

La manœuvre est dirigée par le *capitaine*, qui donne les ordres, encaisse les recettes, surveille la marche du bateau. Le *pilote* ou *timonier* tient la barre du gouvernail ; d'autres bateliers font le service de chauffeur, de mécanicien, de cuisinier, de sommelier, etc. Une cloche suspendue à l'avant avertit les passagers de l'arrivée au *débarcadère*. Quand le bateau *stoppe*, les *radeleurs* l'amarrent solidement au moyen de fortes cordes, ils font glisser du débarcadère au bateau une étroite passerelle, et le débarquement puis l'embarquement s'opèrent. Un coup de sifflet, et les cheminées lancent des bouffées de fumée noire, les pistons d'acier oscillent sur leurs axes, les larges roues soulèvent des flots d'écume, et le vapeur, digne et gracieux, reprend sa marche rapide, salué par les adieux des promeneurs.

Chaque bateau porte un nom propre que l'on peut lire en superbes caractères sur le bordage. Sur le lac Léman, que sillonnent une vingtaine de bateaux à vapeur, les plus longs sont la *Ville de Genève*, la *Suisse* et la *France ;* ils peuvent recevoir chacun plus de mille passsagers. Au lieu de roues, les petits vapeurs marchent parfois avec une *hélice* (voir l'image au dict. Gazier), toujours placée à l'arrière du bateau.

Vous devinez sans peine les avantages du bateau à vapeur sur les barques à voiles et à rames : sécurité plus grande, marche rapide et sûre, confort, exactitude et régularité du service.

Cependant la navigation à vapeur, qui date de 1807, et, sur le Léman, de 1823, n'a pas supprimé la navigation à la voile. Celle-ci prospère encore sur l'Océan ; les navires utilisent presque toujours les deux agents : le vent et la vapeur.

U. B.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Ce que contient une facture.

Plan. — J'ouvre un magasin ; mes résolutions. — J'achalande mon négoce. — Une facture. — L'entête de la facture. — Le corps de la facture. — Poids brut et poids net. — L'escompte. — Conclusion.

Développement. — Je monte un magasin dans le village ; je crois que mon commerce réussira, car je suis le seul épicier de l'endroit. Je ne profiterai pas du privilège que cette situation me crée pour extorquer des petits sous à autrui ! Je me garderai bien de vendre cher mes marchandises et de rançonner les braves gens du lieu. Au contraire, je resterai modeste dans mes prétentions : un léger bénéfice me suffira ; ainsi faisant, j'acquerrai l'estime des ménagères, mes clientes, qui n'abandonneront point l'épicerie : « A l'épargne des ménagères ! »

Pour achalander mon négoce, je me suis adressé à M. Exotique, grand mar-

chand en gros de la ville. Il m'a expédié des sacs de farine, de café, de riz, de sucre, des caisses de pâtes alimentaires, de thé, de cannelle, d'épices diverses, des boîtes métalliques de viande conservée, des tonneaux, des bonbonnes. Bref, ce fut pendant quelques jours un défilé ininterrompu de ballots de tous genres et de colis de toute nature.

Un matin, le facteur pénétra dans le magasin et déposa une lettre sur le bureau. Je la pris et l'ouvris avec empressement ; je dépliai un papier bleu et je vis, imprimés ou écrits, des titres, des phrases, des colonnes. « La facture de M. Exotique ! » dis-je.

L'*entête* de la facture portait, à gauche, dans un gracieux encombrement de fioritures, en majuscules flamboyantes, les mots « André Exotique » — Denrées coloniales. — A droite, l'endroit et la date. Au-dessous, je lus les indications que voici : « M. Bienavisé, épicier à Valency, *Doit* » — ce dernier mot majestueusement endeuillé. — Pour vente et livraison des marchandises suivantes, demandées par sa lettre du 10 ct, expédiées le 18 ct par chemin de fer PV (je compris « petite vitesse »), à ses risques et périls, payables à 3 mois ou comptant avec 2 % d'escompte.

J'examinai ensuite le *corps* de la facture, c'est-à-dire l'ensemble des colonnes, dans lequel j'allais lire le détail des marchandises, leur poids et leur coût. Cela surtout m'intéressait. Cinq colonnes étaient établies contenant : la première à gauche, les numéros et les marques des colis (qui remplacent l'adresse) ; la deuxième, le nombre des colis ; la troisième, la désignation des marchandises ; la quatrième, le prix de l'unité, et, la cinquième, la valeur de l'achat.

Une question m'obsédait : M. Exotique me ferait-il payer l'emballage de la marchandise au même titre que la marchandise elle-même ? Ce serait inouï, car, enfin, je ne puis considérer de même valeur 1 kg. de serpillière ou de bois et 1 kg de café ou de sucre ! Voyons... Ah ! à la bonne heure ! Je lis :

1 sac café, *poids brut* 50 kg.
Tare 2 % = 1 kg.
Poids net = 49 kg. à fr.....

Je connais ainsi que le poids brut est le poids total du colis, emballage et marchandise compris ; que le poids net est celui de la marchandise seule et que la tare est celui de l'emballage. J'apprends aussi que le poids net se trouve en défalquant la tare du poids brut. Je suis fixé maintenant et me voilà au courant de ces petits calculs commerciaux.

Total : cinq cent quarante-trois francs soixante-quinze centimes ! Telle est la somme à payer ! Grosse somme, me dis-je ; mais, voyons, tu as trois mois pour l'acquitter ; il n'y a rien qui presse ! J'aurai bien une occasion d'aller en ville d'ici à trois mois ! J'en profiterai pour régler compte avec M. Exotique ! — Escompte 2 %, treize francs soixante centimes ! Valeur au comptant cinq cent trente francs quinze centimes ! — Voilà ce qui termine la facture du négociant en gros. Valeur au comptant fr. 530,15 ; en payant immédiatement cette somme — que j'ai, du reste, en portefeuille — je réaliserais un bénéfice de fr. 13,60, en faisant plaisir à moi-même d'abord, car je n'aurais plus le souci de la dette à éteindre et je ferais plaisir à mon marchand qui, peut-être, attend mon argent avec impatience !..... Oui, payons comptant !

Ce sera une règle pour moi à l'avenir : « Paie comptant, si tu le peux, toutes les fois qu'il y a un escompte à gagner ! » Ce n'est pas, d'ailleurs le seul avantage des paiements au comptant ; le fournisseur, sachant qu'il est toujours sûr d'avoir de l'argent chez moi, sera le premier à me faire des offres avantageuses. Au reste, ne dit-on pas :

« Qui paie ses dettes s'enrichit ! »

Allons, en route pour la ville ! G. Addor.

Degré intermédiaire.

Le pinson.

1. Description du pinson. 2. *a*) Le nid, *b*) les œufs, *c*) la couvée. 3. La nourriture. 4. Mœurs. 5. Ses ennemis. 6. Son chant. 7. Migration.

Développement : 1. Le pinson est un passereau, famille des Fringillidès. C'est un fort joli oiseau très répandu dans nos contrées. Le plumage du mâle, très remarquable, est d'un bleu verdâtre coupé de noir, avec la gorge rouge et le ventre rougeâtre ; la tête a le front noir et l'iris noisette, une petite tache blanche se distingue sur les petites couvertures des ailes et une bande transversale sur les grandes, les pennes sont noires et jaunes ; la queue, pareille aux ailes, est fourchue ; le bec, jaunâtre et noir à la pointe pendant la belle saison, devient couleur de corne dans la mauvaise ; les pieds sont bruns.

La femelle a des couleurs sombres sur la tête et le dessus du corps ; le dessous est d'un blanc sale : les jeunes lui ressemblent. Elle est plus petite que le mâle.

2. Son nid, caché avec soin sur les arbres et arbustes les plus touffus, est construit de mousse blanche ou lichens et de petites racines en dehors, de laine, de crin, de fils d'araignée et de plumes en dedans. La femelle seule travaille à la construction du nid qui est un petit chef-d'œuvre d'élégance. Elle y dépose quatre à six œufs gris, rougeâtres, semés de taches noirâtres, plus abondantes au gros bout. L'incubation, que ne partage pas le mâle, dure treize jours, et les petits naissent couverts de duvet. Les père et mère les nourrissent d'abord d'insectes et de chenilles, ils joignent ensuite à cette nourriture de petites graines d'herbes.

3. Le pinson se plaît surtout dans les lieux découverts, vivant de graines et de baies.

4. Dès les premiers beaux jours, chaque couple s'isole; les uns se fixent dans nos jardins et nos vergers, les autres se retirent dans les bois taillis, et tous animent par leur gaîté les lieux qu'ils habitent.

On a remarqué que cet oiseau est plus souvent posé que perché, ne marche point en sautillant, coule légèrement sur la terre et va sans cesse en picotant ; son vol est inégal.

Il se laisse approcher de fort près, pince jusqu'au sang quand on veut le prendre, supporte difficilement la perte de sa liberté, et souvent se laisse mourir.

5. Un de ses ennemis, même bien dangereux, est le chat, que l'on voit souvent vagabonder dans les vergers en quête d'une innocente couvée, puis l'épervier et la crécerelle qui en détruisent beaucoup ; enfin l'homme qui le prend au filet, lorsqu'il voyage en troupes dans les pays voisins du nôtre.

6. Son chant est très agréable ; le pinson commence à chanter dès les premiers beaux jours de février, avant le rossignol ; mais ce chant fait plus d'effet dans les bois que dans les appartements; d'un naturel très vif, il est toujours en mouvement, et cela, joint à la vivacité de son chant, a donné lieu au proverbe : *gai comme un pinson*. On a également remarqué que ces oisieaux ne chantaient jamais mieux que quand ils étaient privés de la vue, et c'est pour cette raison que dans certaines contrées, on a l'habitude barbare de priver de la vue les pinsons qu'on élève en cage.

7. Ces oiseaux voyagent en troupes et vont passer l'hiver dans des climats plus doux.

Ceux qui passent l'hiver avec nous, près de nos habitations, viennent jusque dans nos basses-cours, et y vivent en parasites, se cachant dans les haies fourrées, sur des arbres toujours verts, dans des trous de rocher, où on les trouve quelque fois morts de froid, lorsque la saison est trop rude. Ch. Faillettaz.

LECTURE (COMPTE RENDU ÉCRIT)

Degré moyen (3me année).

Le départ de mon village.

La journée était si belle et la verdure du printemps si fraîche, qu'en descendant vers la gare la plus voisine, j'oubliais presque ma situation.

Sachez que j'avais dit adieu à mes parents, à mes voisins, à mes amis, et que je partais pour Paris.

Tout en marchant j'observais la nature. C'avait toujours été mon plaisir que d'observer cette multitude de plantes qui font les haies, de comparer les formes diverses et si finement découpées de leurs feuilles et de leurs fleurs, d'y surprendre toutes ces curieuses bestioles, courant, volant, se faisant la guerre, et dont j'ignorais les vrais noms, croyant alors qu'elles n'en avaient pas d'autres que : « aragnes » (araignées) — « carcoies » — (hannetons) — « chevals d'or » — (scarabées) — « chevals Martin » — (capricornes) — « madeleines » — (coccinelles ou bêtes à bon Dieu) qui annoncent le beau ou le mauvais temps, les tout petits « tailleurs rouges » — (espèce de puceron), semblables à du feu, et qui vont comme la flèche sur leurs six petites pattes rouges comme le reste !...

Je m'attardai une fois de plus à considérer toutes ces merveilles, à écouter les appels et les coups de bec du pivert et du pic noir trouant l'écorce des vieux noyers.

Sous sa voûte de frênes, d'aulnes, de viorne et de clématites, le petit ruisseau coulait bruyamment, grossi qu'il était par la fonte des dernières neiges dans les pâturages des hauteurs. Je m'assis sur le parapet du pont, et les coudes sur les genoux, je laissai libre champ à mes pensées.

Devant moi le lac azuré, avec des reflets plus ou moins sombres ; plus loin, les contours de l'autre rive finement découpés et déjà dans l'ombre ; enfin, à l'horizon, les dernières teintes pourprées et diaprées du soleil dorant les sommités les plus élevées des Alpes.

Je quittais tout, ne sachant si je reverrais mon pays ; mais à vingt ans, le cœur est plein d'illusions que la réalité de la vie met souvent à néant. Et c'est dans ces tristes sentiments que, quittant mon vieux pont, je regardai, non sans un brin d'amertume, les lieux qui m'avaient vus naître.

Mon arrivée à Paris.

Cette immense ville de Paris me parut bien triste et laide ! ce n'est pas que la vie y manque ; non, il y a dans les rues assez de tapage, de cris et de gens de toutes sortes ! Mais les hautes et vieilles bâtisses qui bordaient les rues étroites que nous suivions, en demandant sans cesse notre chemin, me faisaient l'effet de ces gens qui cherchent à cacher leur misère sous d'anciens vêtements de grands seigneurs fripés et malpropres. Et puis, dans toutes ces rues, ruelles et carrefours qui se croisaient, s'embrouillaient les unes dans les autres, c'était une vraie puanteur, à cause des tas d'ordures qu'on y jetait et des guenilles qui pendaient aux fenêtres.

Les gens y ressemblaient aux maisons, ayant quasi tous l'air minable et affamé, avec des vêtements taillés à la mode, mais usés et fanés. Avec cela, qui le croirait : ces Parisiens ne décessent de parler, de chanter et de rire ! je n'avais de ma vie vu ni entendu de pareils moulins à paroles ! mais complaisants, serviables que c'est une justice à leur rendre. Pas un, à qui nous ayons demandé où était la rue St-Denis, et qui n'ait répondu avec obligeance et sans s'amuser à nous fourvoyer !

Seulement tous, passants, marchands de toute sorte, ouvriers ou autres, parlent si vite qu'il faut bien prêter l'oreille pour entendre tout ce qu'ils disent.

Cependant les rues n'en finissaient pas, les unes un peu moins sales et plus

larges que les autres, avec force boutiques et tavernes, où l'on commençait à allumer les lampes, car la nuit allait venir.

Là, il y avait encore plus de monde, marchant, courant, se croisant et criant comme dans une foire : des marchands offraient aux passants leurs fruits, leurs légumes, leurs vieilles nippes, et je ne sais plus quelles denrées, en criant comme des aveugles, à tel point qu'on croyait être sourds. Nous rencontrions aussi des cavaliers, des soldats et des carrosses en nombre incalculable, et menant grand bruit sur les vilains pavés déchaussés. Oscar HUGUENIN. (L. D.)

DICTÉES

Degré intermédiaire.

Le canot.

Ce sont les pêcheurs des lacs et des fleuves qui ont imaginé le *canot*. Un canot se faisait, aux premiers temps, d'un seul tronc d'arbre creusé. L'abattre, ce gros arbre, sans cognée, en couper un tronçon, sans scie, ce n'était pas une besogne facile. Ils ne pouvaient qu'entailler le bois à petits coups avec leurs légères hachettes de bronze peu tranchantes. Il fallait ensuite ôter l'écorce, donner la forme à l'extérieur et enfin creuser la barque. Souvent, au lieu de hacher le bois à l'intérieur, on le brûlait peu à peu avec des cailloux rougis au feu. Puis on dressait, on polissait le bois en grattant.

A force de temps, d'efforts et de patience, la barque est finie et mise à l'eau. Elle est bien petite et bien grossière. Les moindres lames la rempliraient et la submergeraient ; mais, par un beau temps, elle peut glisser sur le lac tranquille, porter un ou deux pêcheurs, les filets et les poissons.

La rame.

Le premier qui tailla une rame avait sans doute regardé nager les canards. Je me l'imagine observant comment l'oiseau aquatique refoule l'eau, la repousse en arrière avec sa patte palmée largement étendue ; l'eau résiste, le corps léger de l'oiseau est poussé en avant. Et voilà le pêcheur du lac imitant la nature : il invente la rame sur le modèle de la patte du canard ; il taille dans une longue branche, droite et légère, une sorte de pelle ; il fait un manche allongé, arrondi, pour le saisir facilement avec la main. Le pêcheur est assis dans son canot ; il enfonce dans l'eau la palette élargie de sa rame, il la pousse, il agit comme s'il voulait refouler l'eau en arrière : l'eau résiste et le bateau glisse en avant. Puis le rameur soulève sa rame hors de l'eau et la ramène en avant, faisant à chaque coup avancer son bateau. Maintenant, il peut s'éloigner de la rive et se diriger à son gré. Le lac est à lui

(*La maison flottante*). Ch. DELON.

Le pinson.

Le pinson est un petit oiseau gai et d'une vivacité d'allures remarquable. Son chant est bref, mais délicieux et tire son charme particulier de ce qu'il nous annonce le retour du printemps. Le nid du pinson est très soigné, sa construction dure environ quinze jours ; de forme arrondie, il est tissé de laine, de mousse et de lichens de différentes nuances ; l'extérieur est finement décoré de morceaux de lichen et d'écorces d'arbres, tels que le bouleau ; le tout est consolidé par un voile épais de toiles d'araignées. Ce joli nid, ainsi construit, se confond pour l'œil avec le buisson ou la branche fourchue du petit arbre qui le porte. A l'intérieur, la laine bien foulée est couverte de poils fins auxquels se mêlent quelques plumes. C'est la femelle qui fait ce joli nid ; le mâle l'aide en apportant les matériaux. (D'après : *Les animaux vivants du monde.*)

EXERCICES — Analyser les pronoms qui se trouvent dans la dictée : pronoms personnels, relatifs, indéfinis, etc.

Construire quelques phrases avec : le, la, les, articles, et le, la, les, pronoms. Indiquer les adjectifs qualificatifs et les noms auxquels ils se rapportent.

M. Métral.

Le verdier.

Le verdier, comme son nom l'indique, est habillé de plumes verdâtres. C'est un joli oiseau, peu sauvage, et qui vit très bien en cage ; s'il reçoit des soins, il s'apprivoise parfaitement. A l'automne et en hiver, les verdiers voyagent en troupes immenses et se nourrissent alors de graines de moutarde et de nourriture de peu de valeur. Leur nid est assez peu soigné, fait de racines fibreuses, de mousses et de petites branches que relient des racines plus fines, du crin de cheval et des plumes. (D'après : *Les animaux vivants du monde.*)

Exercices. — Familles de mots : nom — habillé — plume — oiseau.

Indiquer les adverbes qui se trouvent dans la dictée et les verbes qu'ils modifient.

Conjugaison du verbe *voyager* au présent et à l'imparfait, à la forme négative et avec un complément. M. Métral.

Du véritable bonheur de l'homme.

On n'est heureux ni par la fortune, ni par les dignités, ni par le savoir, ni par les plaisirs du monde, ni par la solitude ; mais on est heureux par le témoignage d'une conscience sans reproche : c'est là que se trouvent la paix, le plaisir solide de l'âme, le bonheur ; et dans cette matière nos écrivains sacrés se sont montrés bien plus éclairés que tous les sages de l'antiquité. Ce bonheur est au pouvoir de tous, et il n'est au pouvoir de personne de nous le ravir : il est indépendant de tous les accidents de la vie humaine, il reste dans nous quand tout périt autour de nous. L'homme vertueux peut bien souffrir ; mais dans le calme de son âme pure, il ne voudrait pas changer sa destinée contre celle des méchants qui sembleraient être les plus heureux des mortels. Frayssinous.

RÉCITATION

La campagne.

Enfants, aimez les champs, les vallons, les fontaines,
Les chemins que le soir emplit de voix lointaines,
Les cent fleurs du buisson, de l'arbre, du roseau,
Qui rendent en parfums ses chansons à l'oiseau.

Prenez-vous par la main et marchez dans les herbes,
Regardez ceux qui vont liant les blondes gerbes.
Unis contre le mal où l'âme se corrompt,
Lisez au même livre, en vous touchant du front.

La vie, avec le choc des passions contraires,
Vous attend ; soyez bons, soyez vrais, soyez frères.

Victor Hugo.

Le Léman.

Voyez ! la nuit s'efface. A la nouvelle aurore
La Dôle au flanc rapide avec lenteur se dore.
Nul zéphir, ô Léman, ne trouble ton azur
Et ne fait murmurer ta plage vaporeuse ;
L'astre-roi s'élançant de la montagne ombreuse,
Sur tes flots assoupis s'est levé doux et pur.

Quel charme ! A peine il fait un pas dans la carrière,
Et déjà ses regards t'abreuvent de lumière !

Il semble à ton aspect sourire avec amour.
Ainsi le cœur rempli d'une tendresse active,
Une mère s'éveille et contemple, attentive,
Son fils dormant encore aux premiers feux du jour.

Mais bientôt midi sonne. Au pied de la colline
Le bœuf laborieux se repose et rumine :
L'aiguillon importun n'excite plus ses pas.
Le laboureur lassé cherche un épais feuillage ;
Et, paisible, un moment il s'étend sous l'ombrage,
Après avoir fini son rustique repas.

Un vent léger, ami de ces heures brûlantes,
Promène doucement tes vagues nonchalantes
En parfumant les airs ; et l'humble voyageur,
Par le soleil dompté, sur les bords qu'il admire,
S'arrête, vient s'asseoir près du flot qui soupire,
Et rafraîchit son front qu'inonde la sueur.

Enfin l'heure du soir, grave et mystérieuse,
Déroule ou jette aux monts sa robe ténébreuse :
Il n'est déjà plus jour, il n'est pas nuit encor.
Des barques au lointain on voit brunir les voiles ;
Puis l'ombre s'épaissit, et bientôt les étoiles
Illuminent les cieux de mille globes d'or.

Asile de la paix, sur ta plage fleurie,
Puisse la liberté, gloire de ma patrie,
O mon lac, à jamais fixer son vol errant !
Et puissé-je moi-même, alors que viendra l'heure
Où Dieu m'appellera dans une autre demeure,
Te saluer encor de mon regard mourant !

Alb. Richard.

VOCABULAIRE

Degré inférieur.

Visite de l'atelier d'un charpentier.

Nous revenons de chez le voisin Léon Randin, maître charpentier au village, qui nous a permis de visiter son atelier. Les élèves sont interrogés les uns après les autres et doivent répondre par une phrase complète.

a) 1. Qu'as-tu vu chez le charpentier ? Chez le charpentier j'ai vu un rabot, — 2. Une varlope, — 3. Des scies, — 4. Le marteau, — 5. Le ciseau, — 6. L'équerre, — 7. Des haches, — 8. Les forets, — 9. Les vrilles, — 10. Le vilbrequin, — 11. La meule, — 12. Le mètre, — 13. Deux établis, — 14. Deux valets, — 15. Les presses, — 16. Plusieurs espèces de bois, — 17. La colle, — 18. Les copeaux, — 19. Le fourneau, — 20. Les modèles.

b) A quoi sert le rabot ? — Le rabot sert à raboter. — La scie ? — Le marteau ? — Le ciseau ? — L'équerre ? — La hache ? — Le foret ? — La vrille ? — La meule ? — Le mètre ? — L'établi ? — Le valet ? — Les presses ? — Le bois ? — La colle ? — Les copeaux ? — Le fourneau ? — Les modèles ?

c) Citez-moi un objet en fer vu chez le charpentier ? Les vrilles, les valets, le fourneau, l'équerre sont en fer.

Citez-moi des objets où se trouvent du bois et du fer ? Le rabot, la scie, la hache, le ciseau, le marteau ont du bois et du fer. Durouvenoz.

COMPTABILITÉ

Du droit de mutation.

Monsieur le Receveur du district de Morges, chargé de percevoir le droit de mutation sur la succession de Louis-Henri Richard, décédé le 24 juillet 1903, vous prie de lui établir son compte d'après les renseignements suivants :

ETAT DE LA SUCCESSION

Actif : 1° Argent comptant : fr. 825 — ; 2° Mobilier : fr. 5 714,60 ; 3° Créances et intérêts : fr. 110 215,25 ; 4° Immeubles : fr. 65 974,15.

Passif : Dettes à déduire : fr. 2 729 —.

Louis-Henri Richard est mort sans enfants.

Il lègue fr. 500,— aux pauvres de la commune de X. ; fr. 6000,— à la commune de X. ; à sa veuve Françoise, née Grand, fr. 15 000,— ; à ses deux domestiques Louis, qui a 9 ans de service et Marie, 6 ans, fr. 5000.—, proportionnellement à leurs années de service ; à son neveu Jean Richard, ses immeubles, à charge de payer en espèces fr. 6 500,— à chacune de ses sœurs Lina, Susanne et Jenny, et fr. 10 000,— à un ami intime du défunt, Charles Henry, non-parent.

Le reste de la succession est à partager par parts égales entre les 4 neveu et nièces du défunt.

La Bourse des pauvres ne paie pas de droit ; la commune et le non-parent paient le 11, 20 % ; la veuve et les domestiques, le 4 % ; les neveu et nièces, le 4,8 % pour les premiers fr. 20 000,— et le 6 % pour l'excédent.

DISTRICT DE MORGES

Règlement du droit de mutation sur la succession de Louis-Henri Richard, décédé le 24 juillet 1903.

ETAT DE LA SUCCESSION

		Fr.	C.
Actif :	1° Argent comptant	825	—
	2° Mobilier	5 714	60
	3° Créances et intérêts	110 215	25
	4° Immeubles	65 974	15
	Fr.	182 729	—
Passif :	Dettes à déduire	2 729	—
	Actif net soumis au droit. Fr.	180 000	—

RÈGLEMENT DU DROIT

Noms des légataires et héritiers.	Degré de parenté.	Répartition de l'Actif net		Taux %	Droit	
		Fr.	C.		Fr.	C.
Legs.						
Aux pauvres de X.		500	—	—	—	—
A la commune de X.		6000	—	11,2	672	—
» Richard Françoise née Grand	veuve	15000	—	4	600	—
» Louis	domestique	3000	—	4	120	—
» Marie	»	2000	—	4	80	—
» Henry Charles.	non-parent	10000	—	11,2	1120	—
Héritiers.						
A Richard Lina	nièce	20000	—	4,8	960	—
» » Susanne	»	20000	—	4,8	960	—
» » Jenny	»	20000	—	4,8	960	—
» » Jean	neveu	20000	—	4,8	960	—
» » Lina	nièce	11381	46	6	682	89
» » Susanne	»	11381	46	6	682	89
» » Jenny	»	11381	47	6	682	89
» » Jean	neveu	29355	61	6	1761	34
	Fr.	180000	—		10242	01

A. PANCHAUD.